

RECU EN PREFECTURE

Le 20 janvier 2026

VIA DOTELEC - Dematis

987-200013785-20250117-020260000110-06



Commune de Bora Bora
POPORA TO TATOU OIRE

CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JANVIER 2026

Bilan 2025 / Projets 2026

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

SOMMAIRE

I) BILAN MORAL	3
I.1) L'ADMINISTRATION GENERALE	3
I.2) LES EVENEMENTS MARQUANTS EN 2025	7
II) BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2025	10
II.1) BUDGET PRINCIPAL	10
II.2) BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE :	10
II.3) BUDGET ANNEXE DES ORDURES MENAGERES ET DES DECHETS	11
II.4) BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	12
II.5) BUDGET ANNEXE DE L'EAU INDUSTRIELLE	12
III) ORIENTATIONS GENERALES DES BUDGETS DE L'EXERCICE 2026 :	14
III.1) LE CONTEXTE DE L'ELABORATION DU BUDGET 2025	14
III.2) STRATEGIES BUDGETAIRES	17
III.2.1) <i>La situation financière de la commune</i>	17
III.2.2) <i>Évolution des recettes et dépenses de fonctionnement</i>	20
III.3) MAITRISE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES BUDGETS	24
III.3.1) <i>La structure des effectifs et le temps de travail</i>	24
III.3.2) <i>La rémunération du personnel :</i>	27
III.4) STRATEGIE BUDGETAIRE POUR 2026	27
III.4.1) <i>Poursuite des projets en cours</i>	27
III.4.2) <i>Projets pour 2026 : Vers une île « INNOVANTE » et conviviale</i>	28

Un bilan essentiel pour préparer l'avenir

L'année 2025 s'achève sur un ensemble de réalisations solides qui illustrent la capacité de la commune à conduire ses projets avec méthode et constance. La situation financière reste stable, avec un budget principal bien tenu, des dépenses encadrées et des recettes suffisantes pour maintenir un niveau d'investissement conséquent. Les budgets annexes, qu'il s'agisse de l'eau potable, de l'assainissement ou des déchets suivent la même trajectoire maîtrisée, permettant de poursuivre les chantiers engagés sans déséquilibrer les comptes. Il faut également rappeler ici que la Chambre territoriale des comptes a émis des préconisations qui ont été suivies et appliquées dès le début de l'année. Cette stabilité budgétaire constitue un point d'appui essentiel pour la commune, qui peut ainsi planifier ses actions sans fragiliser ses marges de manœuvre, et qui peut se prévaloir auprès des organismes nationaux. A titre d'illustration, lors du déplacement en Métropole dans le cadre du congrès des Maires de France en novembre dernier, les discussions avec les grands groupes et les banques ont été possible grâce à la renommée des opérations d'envergure réalisées par la commune.

Parmi les réalisations de l'année, la mise en service du nouveau Centre d'incendie et de secours représente une avancée importante pour l'île. Ce bâtiment moderne, conçu pour répondre aux exigences opérationnelles actuelles, offre un cadre de travail plus adapté aux équipes et améliore la capacité de réponse en cas d'urgence. L'installation de la brigade cynophile vient renforcer le pôle Sécurité à Bora Bora en apportant un savoir-faire supplémentaire dans les missions de recherche, de prévention et d'intervention. Ces deux évolutions viennent compléter un travail de plusieurs années pour structurer durablement le service de sécurité civile et de sécurité publique.

En termes d'amélioration du cadre de vie de nos habitants, la commune a poursuivi l'aménagement de la place de Vaitape. Pensé comme un espace de vie ouvert à tous, les travaux ont consisté à mieux organiser les espaces communs. C'est-à-dire par une zone dédiée aux roulottes, des espaces réservés au stationnement des particuliers et des professionnels, ainsi que l'amélioration des flux des prestataires. L'objectif était d'offrir un lieu rassembleur, propice aux échanges, aux activités et à l'animation notamment sous le Fare Mata'i. Le projet d'aménagement de la place Vaitape se poursuivra dès cette année, par des études (AVS – AVP – master plan) qui dureront plusieurs mois, en vue d'élaborer les esquisses et l'ensemble du dossier technique réservé au permis de construire.

Le soutien aux associations locales, aux familles, aux jeunes et aux structures sportives et culturelles n'a pas failli non plus. Comme à l'accoutumée, les actions de proximité se sont poursuivies et ont attiré de plus en plus de public, même de l'extérieur. Les grands rendez-vous culturels et sportifs, tels que le Heiva i Bora Bora, la Hawiaki nui vaa, le taurua varua, etc. se sont également déroulés dans de bonnes conditions.

Dans le domaine environnemental, plusieurs avancées notables ont été réalisées. La marque Vaitehi poursuit son développement, avec une valorisation de l'eau potable locale et des actions de sensibilisation à une consommation plus responsable. Le lancement opérationnel du projet d'exploitation de la lentille d'eau douce de Tevairoa, encadré par un comité de suivi environnemental spécialement institué, marque un tournant dans la gestion de la ressource en eau. Cette initiative s'accompagne d'un cadre de contrôle précis destiné à garantir la préservation des milieux et la qualité du suivi.

La transition énergétique s'est également concrétisée avec l'inauguration du système de stockage BESS, associé à l'installation de panneaux solaires sur plusieurs infrastructures communales. Cette combinaison

permet d'augmenter la part d'énergie renouvelable utilisée localement et de diminuer la dépendance au diesel. C'est un pas important vers une gestion plus rationnelle des consommations énergétiques de la commune.

Autre avancée majeure : le classement d'un espace maritime protégé sous le statut de Rāhui. Cette décision, attendue depuis longtemps, est avant tout le résultat du travail mené par les associations, les pêcheurs, les habitants et les acteurs du monde maritime. Leur persévérance a permis d'obtenir une reconnaissance officielle destinée à protéger la biodiversité du lagon et à encadrer l'usage des ressources marines selon des principes durables et adaptés au contexte local.

Il n'est pas négligeable de rappeler les interventions quotidiennes liées à la propreté, à l'entretien des espaces publics, à la gestion de l'eau et aux services administratifs ont été assurées avec une régularité qui reflète le sens du service rendu à la population. Cette continuité est rendue possible grâce au sérieux des délégataires de services publics, ainsi qu'à l'implication des agents communaux, dont l'organisation interne et la montée en compétence ont permis de faire face à l'élargissement des missions. Le renouvellement progressif du matériel et l'amélioration des moyens logistiques ont également contribué à une meilleure efficacité sur le terrain.

En résumé, 2025 aura été une année dense, structurante et constructive pour la commune. Les services ont fonctionné avec régularité, les finances ont été tenues avec rigueur, les projets d'équipement ont avancé sans retard notable, et la commune a su concilier amélioration du cadre de vie, suivi des besoins quotidiens et actions de fond pour l'avenir.

D) BILAN MORAL

I.1) L'administration générale

De manière générale, l'ensemble des services a accompli ses missions. Toutefois, il convient d'accorder une attention particulière à l'administration générale.

1 Etat de situation des services municipaux

L'année 2025 a été marquée par une montée en compétences des agents et la fixation d'objectifs d'équipe plus ambitieux afin d'améliorer la qualité du service rendu à la population. Davantage de ressources et de moyens ont été nécessaires pour l'administration (au secrétariat, à la comptabilité, aux ressources humaines) et pour les services techniques et environnementaux (propreté des bâtiments, propreté des espaces publics). La sécurité publique et civile étant également une priorité pour la commune, des recrutements de sapeurs-pompiers ont été organisés en 2025 ainsi que des sessions de formation plus pointues pour les agents de la brigade cynophile.

Pendant le Heiva i Bora Bora, des saisonniers ont été recrutés pour renforcer les équipes, avec une cinquantaine de jeunes recrues réparties dans les secteurs de la logistique, de la propreté, de la prévention et de la sécurité sur la place Tuvavau. Cette démarche présente un double intérêt, car elle répond aux besoins opérationnels tout en offrant aux jeunes une expérience professionnelle facilitant leur insertion dans la vie active.

2 Bilan des ressources humaines

2025 a été une année pleine de défis. La cellule est d'ailleurs devenue un service à part entière avec un renfort en personnel. En effet, il a fallu entreprendre un important travail de clarification et de réorganisation des missions de chaque service, leur fonctionnement, et développer des procédures internes. L'objectif n'est pas pleinement atteint, mais la rédaction se poursuit notamment par des propositions des chefs de service. Le service RH a aussi amélioré le suivi des pointages, avancer sur les cycles de travail, lancer des travaux de sécurité et de prévention et créé des outils de suivi de la carrière des agents.

Ce travail étant constant, il se poursuivra en 2026, avec des axes de développement qui consistent en la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences complète et structurée, la modernisation des tableaux de bord, le renforcement de la culture managériale, l'accent sur la sécurité au travail.

Au 31 décembre 2025, 247 agents et 19 SPV sont quotidiennement au service de la population de Bora Bora, répartis comme suit :

- 183 fonctionnaires,
- 27 fonctionnaires stagiaires,
- 28 agents de droit privé dont 1 en CDD en Service public industriel et commercial (SPIC),
- 9 agents occasionnels,
- 1 départ à la retraite,
- 4 démissions,
- 1 décès.

3 Bilan de la cellule Aide à la personne et aux entreprises

Pour rappel, en novembre 2024, les cellules Emploi et Foncier ont été réorganisées afin de créer la cellule Aide à la personne et aux entreprises (CAPE). Le bilan 2025 de la CAPE se décline par secteur : l'urbanisme et l'aménagement, les aides diverses, l'emploi et la formation.

En matière d'urbanisme, 185 dossiers ont été traités dont 104 faire OPH et 81 projets de construction divers. Les autres demandes du quotidien concernent les déclarations d'ouverture de chantier, les attestations d'achèvement des travaux en vue de la conformité, des notes de renseignements et d'aménagement, l'aide au montage d'une demande d'AOT (concession maritime), etc.

La CAPE agit souvent en tant que référent des services du Pays, que ce soit pour les projets communaux que pour ceux des particuliers ou des professionnels, auprès de :

- La Direction des affaires foncières DAF (fiches généalogiques, compte hypothécaire, actes, etc.)
- La Délégation habitat et ville DHV (question liée à la location de maisons, etc.)
- La Chambre d'Agriculture et de Pêche Lagonaire CAPL (montage de dossiers, transmission par email et voie postale, remise des cartes avec carnet statistiques, transmission stats, etc.)
- L'étude notariale Deane (prise de RDV ou infos spécifiques)

- La Direction des impôts et des contributions publiques DICP-antenne des ISLV (infos liées aux taxes, procédures, etc.)
- Le TPI Papeete ou section détachée de Raiatea (aide juridictionnelle, commande de casier judiciaire en ligne, etc.) et le Greffier du TPI Papeete (commande extrait kbis)
- Le Haut-commissariat (aide à la continuité territoriale, retraite des fonctionnaires d'Etat, indemnités CIVEN, etc.)
- La Paierie de Polynésie française (demande mise en place d'échéancier pour régularisation d'une dette fiscale, infos diverses)
- La CCISM-antenne des ISLV (relais informatif et transmission de documents pour une création, modification et radiation de patente)

Le secteur de l'emploi et de la formation a été aussi très dynamique, avec la première édition du forum Start & grow consacré aux métiers, aux formations et à l'entrepreneuriat, ainsi que la première session de la Rencontre thématique coorganisé avec la Direction de la jeunesse et des sports. En chiffre, on retiendra : 767 administrés reçus, dont 104 Inscriptions de demandeurs d'emploi, 663 visites pour divers dossiers, 82 reclassements (68 sous contrats (extra, cdd, cdi) et 14 dispositifs d'aide à l'emploi. Les principales actions en partenariat avec le secteur privé en 2025 sont :

- Les journées de recrutements /Job Dating et/ou tests de recrutements de la Polynésienne des eaux et du Four Seasons ;
- Les réunions d'informations et dépôts de dossiers de l'hôtel Bloody Mary's
- Les campagnes d'information et de recrutement pour le RSMA et l'armée
- Les campagnes d'information pour les dispositifs d'aide à l'emploi du Sefi et du Haut-commissariat

4 Les chiffres du service technique et du patrimoine communal

La commune de Bora Bora dispose d'un patrimoine conséquent en termes d'infrastructures, d'équipements et de véhicules ou engins de chantier.

En 2024, la commune a entrepris un renouvellement indispensable du parc automobile et engins de chantier. Par ailleurs, les bailleurs de fonds n'ont pas considéré l'ensemble des demandes en équipement destiné au service technique. C'est ainsi qu'en 2025, les acquisitions ont été moindres, tout en restant sur un équipement nécessaire pour remplir les missions de service public.

Pour autant, d'importants travaux réalisés en régie ou par des sociétés privées ont été réceptionnés en 2025. On retiendra principalement la batterie BESS qui permet de consolider le mix énergétique de Bora Bora, et ainsi se positionner dans la transition énergétique ; ainsi que la réception du Centre d'incendie et de secours et de la brigade cynophile, deux opérations d'envergure qui renforcent le secours, la sûreté et la sécurité de la population.

Parc automobile et engins de chantier :

- Un camion BOM : 35 857 650 XPF.
- Des travaux de rénovation d'un truck : 800 000 XPF.

Bâtiments communaux :

- Des panneaux solaires et batterie BESS : 675 000 000 XPF

- Le centre d'incendie et de secours : 390 000 000 XPF
- La brigade cynophile : 28 000 000 XPF
- Une dalle à la station de compostage : 17 000 000 XPF
- Une aire de stabilisation des boues : 36 000 000 XPF
- Un terrain de padel : 13 483 000 XPF
- Le rafraichissement du plateau sportif de Vaitape : 1 500 000 XPF
- La remise en état de la toiture du pandanus du fare orchestre : 2 000 000 XPF

Travaux et aménagement communaux :

- 2 km de bétonnage dans les quartiers (toutes communes associées confondues) : 10 000 000 XPF
- Réhabilitation de l'arène : 2 500 000 XPF
- Aménagement d'un espace dédié aux roulottes : 1 600 000 XPF
- Mise aux normes d'électrique de l'école Namaha 3 : 7 900 000 XPF
- Amélioration de l'éclairage de la place Tuvavau : 7 000 000 XPF

Pour rappel :

- La valeur globale des bâtiments communaux s'élève à plus de 3 613 078 277 XPF ;
- La valeur des mobiliers et matériels contenus dans ces bâtiments est estimée à 232 556 710 XPF ;
- Le matériel informatique destiné au bon fonctionnement de l'administration communale et scolaire est évalué à plus de 35 380 339 XPF.
- La mairie a investi environ 930 313 227 XPF dans son parc automobile et ses engins de chantier.

Vient s'ajouter au présent ROB, le cheptel - les chiens affectés à la brigade cynophile à 1 312 649 XPF.

5 Les chiffres clés de l'État civil

- Recensement officiel 2017 : 10 549 habitants (données de l'ISPF)
- Recensement officiel 2022 : 10 856 habitants (données de l'ISPF)
- Nombre de naissances : 147
- Nombre de décès : 71
- Recensement de la population municipale en 2025 : 11 400 habitants
- Doyen de l'île : Jean TEIRI, 94 ans
- Doyenne de l'île : Madeleine TEFAAORA, 98 ans
- Nombre de mariages célébrés : 50, dont 16 mariages étrangers
- Nombre de titre d'identité délivrés (CNI et passeport) : 1 593

6 La communication des actions communales

La cellule de communication a publié 314 publications et communiqués en 2025, mettant en lumière l'ensemble des événements et projets de la commune. Ce volume de publications reflète les actions, les projets d'intérêt général, et les temps forts de l'année – notamment le Heiva i Bora Bora, les courses du Hawaiki nui va'a et les festivités annuelles (Noël des enfants, des matahiapo et des quartiers). Les médias locaux, qu'il s'agisse de la radio ou de la télévision, ont davantage relayé les informations que les années précédentes, en raison de la pertinence des sujets.

On retiendra par exemple le focus sur la sécurité avec la nouvelle caserne et le raccordement au CTA, la lutte contre les stupéfiants, et en matière d'environnement le classement de l'espace maritime de type 1A pour le Rahui de Bora Bora.

En effet, le renfort de la cellule communication en 2025 a permis à la commune d'axer davantage ses communiqués sur les actions de service public, les projets, les travaux d'investissement, en sus de la promotion des événements culturels traditionnels. L'objectif avoué de fournir une information transparente des actes et des grandes décisions du conseil municipal a été rigoureusement suivi. Les moyens ont aussi été diversifiés, par la publication de reportage vidéo, en complément des publications illustrées de photos et de ceux transmis à la radio.

Avec la réalisation de jingle en français et en tahitien, Radio Bora Bora a accentué son rôle de relai de l'information en participant à une meilleure communication des actions du service de collecte des déchets et des actions de la cellule d'aides à la personne et aux entreprises. Exemple : le passage des encombrants, le calendrier des collectes modifiées, les sessions de recrutement en partenariat avec les établissements hôteliers, le forum des métiers, les actions de prévention et de lutte contre les stupéfiants, etc.

I.2) Les évènements marquants en 2025

Bora Bora ne s'est pas construite en un jour, elle est la résultante de grands travaux entrepris au fil du temps, faisant face à une insularité et à une administration souvent complexe. C'est ainsi que sa renommée et qu'une reconnaissance par ses pairs, c'est-à-dire d'autres collectivités, mais aussi par la société civile et la sphère privée s'est consolidée. Le nombre de visites de courtoisie croit d'année en année, le nombre de groupes et d'associations venant découvrir « Bora Bora au cœur du développement durable » tout autant.

C'est ainsi qu'en 2025, on dénombre de nombreux événements, rassemblements, activités, compétitions sportives réalisées à la demande de tiers, qui ont enrichi notre commune. L'exposé ci-dessous reprend ainsi de manière succincte la pluralité des manifestations qui se sont déroulées sur l'île.

1. Les évènements traditionnels :

- Janvier : Taurua Varua
- 28 janvier : Nouvel an chinois – le réveil des lions
- 8 mars : Élection de miss BORA BORA
- 6 juin : Fête de fin d'année des écoles de BORA BORA
- Du 27 juin au 7 août : Heiva i BORA BORA
- 16 juillet : Cérémonie de félicitations des nouveaux diplômés de BORA BORA
- Du 1^{er} au 3 septembre : La tournée du Maire dans les écoles du premier degré
- 31 octobre : l'arrivée de la HAWAIKI NUI VA'A
- 1^{er} novembre : La 4^{ème} édition AERE
- Du 1^{er} au 3 décembre : La fête de Noël des MATAHIAPO

2. Les visites officielles :

- 21 et 22 février : 1^{ère} édition de la Bora Bora ori competition
- Du 11 au 15 mars : Salon des Marquises
- 12 mars : visite d'une classe de Terminale du lycée de Uturoa

- 13 mars : visite officielle du ministre de la Santé
- 18 mars : soutenance de thèse de Lara Minier sur l'impact du bruit sur la faune marine
- 20 mars : visite de courtoisie de David Whiteside, représentant de William Hearst
- 22 mars : Journée mondiale de l'eau – opérations portes ouvertes à Vaitehi
- 24 mars : accueil de la mission d'information sur la gestion du lagon et des zones de mouillage de l'APF
- 26 mars : tournois de fairplay avec l'USEP
- 27 mars : organisation du 1er forum des métiers et de l'entrepreneuriat Start and Grow
- Du 31 mars au 2 avril : formation des référents de quartiers en partenariat avec la DPDJ
- 7 avril : visite de Theotime PEYRE, doctorant, pour sa thèse sur l'art de bâtir de nos anciens
- 23 et 24 avril : tournée administrative
- 7 avril : lancement de l'étude sur le budget des familles (jusqu'au 27 avril 2026) avec l'ISPF
- Du 10 au 12 avril : Talifit Bora race avec les pays du Pacifique
- 19 avril : Tahiti choir school
- 22 avril : réception des travaux de la servitude Teararoa à Namaha
- 23 avril : réception de la classe CM2 FEE suite à leur classe découverte en Nouvelle-Zélande
- 24 avril : visite de courtoisie des responsables de l'église adventiste de Nouvelle-Zélande
- 25 avril : 13^e édition du clean up day
- 12 mai : exposition Le chemin des étoiles des élèves du lycée Ihi tea no Vavau à la mairie
- Du 12 au 17 mai : salon de l'artisanat
- 13 mai : visite de courtoisie de la présidente de la Cour d'appel de Papeete
- 14 mai : inauguration de la batterie BESS
- 16 mai : Félicitation à la classe CE2 Hinano de Anau, vainqueur du tournois de football aux ISLV
- 5 juin : réception des travaux de la dalle de la station de compostage
- Du 9 au 13 juin : participation des élèves du lycée Ihi tea no Vavau à l'UNOC pour l'exposition de l'aire marine éducative
- 10 juin : 1^{ère} édition du Spelling bee
- 18 juin : Festival de l'eau et lancement de la marque Vaitehi, l'eau de Bora Bora
- 21 juin : Journée sur le bien être dans le sport
- 26 juin : réception des travaux des servitudes de Faanui
- 9 juillet : accueil d'un CLSH avec l'association Havea
- 17 juillet : voyage inaugural du Hawaiki nui 2
- Visite des candidats Mister Tahiti à l'élection 2025
- Organisation de la caravane des îles
- 7 août : accueil des pirogues Hokulea et Hikianalia
- 8 août : accueil d'une délégation de Rapa Nui
- 18 août : visite de courtoisie de William Hearst
- 20 août : réception de l'aire de stabilisation des boues à la Polynésienne des eaux
- 21 août : visite de la communauté hakka d'Océanie
- 6 septembre : marche pour la lutte contre les stupéfiants
- 9 septembre : réception des travaux d'aménagement de l'espaces des roulottiers
- Du 15 au 18 septembre : sessions de recrutement du CIRFA

- 16 septembre : organisation d'ateliers par OPUA dans le cadre de la mise en place du schéma des mobilités douces
- 17 septembre : Journée défense et citoyenneté
- Du 23 au 25 septembre : Rencontres thématiques - formation gratuite pour lutter contre la violence, le harcèlement et le cyber-harcèlement
- 26 septembre : 14^e édition du clean up day
- 30 septembre : Installation du comité de suivi environnemental du projet d'exploitation de la lentille d'eau douce de Tevairoa
- 30 septembre : Vaa freedom
- 1^{er} octobre : Journée mondiale des matahiapo
- 4 octobre : Journée mondiale des animaux
- 8 et 9 octobre : tournée administrative
- 9 octobre : visite de courtoisie de la direction de Fenua Airport
- 13 octobre : rencontre des agriculteurs dans le cadre du projet TAVIVAT
- Du 9 au 14 octobre : 2^e édition du mémorial Tafai YE ON
- 15 octobre : mobilisation Octobre rose
- Du 15 au 20 octobre : cross des écoles
- 20 octobre : visite du ministre de l'environnement
- 24 octobre : prise de commandement du major de gendarmerie, inauguration de la caserne et de la brigade cynophile
- 4 novembre : rassemblements des confessions religieuses dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants
- Du 7 au 24 novembre : déplacement au congrès des maires, visites de sites et d'équipements innovants, rencontres avec les institutions et les banques
- 25 novembre : traditionnelle remise des Pavillon bleu aux établissements hôteliers
- 28 novembre : visite de courtoisie de la consule d'Australie
- 29 novembre : visite de courtoisie de la Vice-présidente et ministre des solidarités
- Du 1^{er} au 3 décembre : Noël des matahiapo dans les écoles
- 13 décembre : 4^e édition du Heiva aroa

II) BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2025

Les chiffres présentés dans le bilan financier 2025 sont provisoires, en attente de la concordance du compte administratif et du compte de gestion du Trésor des îles Sous-le-Vent.

II.1) BUDGET PRINCIPAL

Cette année, on observe une baisse du résultat de l'exercice **en section de fonctionnement**, qui s'établit à **+39 784 660 Fcfp** contre **+148 989 755 Fcfp** en 2024. Ce résultat reflète avec **1 944 259 285 Fcfp** de recettes émises pour **1 904 474 625 Fcfp** de dépenses engagées.

Les recettes issues de la redevance pour la promotion touristique ont **dépassé les prévisions budgétaires de 1 %**, ce qui témoigne de la **dynamique constante du secteur touristique en 2025** et de son impact positif sur nos finances.

Côté dépenses, **la masse salariale reste maîtrisée** avec un taux de **47 %**, bien en dessous de la moyenne des communes polynésiennes (**62 %**). Cette situation s'explique notamment par la hausse des recettes réelles de fonctionnement, en particulier grâce à la taxe sur la RPT.

Toutefois, quelques services ont exprimé des **besoins en renfort d'effectifs**. Il conviendra d'être **vigilant** sur ces demandes afin d'assurer un équilibre entre **les ressources disponibles et les besoins opérationnels**.

En section d'investissement, le résultat s'est nettement amélioré, de **+448 551 692 Fcfp** contre **-254 657 434 Fcfp** en 2024.

Cette situation s'explique par le versement des subventions de 2 opérations en fin d'année 2025 soit la construction de la caserne pompiers et les travaux de la nappe de lentille d'eau sur le motu Tevairoa.

À noter que des virements ont été nécessaires entre les sections de fonctionnement et d'investissement pour équilibrer les budgets annexes Restauration scolaire, Ordures ménagères et Assainissement.

Au final, le **résultat global sans reprise des résultats antérieurs** est très positif, soit **+488 366 352 Fcfp** contre **-105 667 679 Fcfp** en 2024. Avec la **reprise des résultats antérieurs**, le solde s'élève à **+709 451 922 Fcfp** contre **+351 521 635 Fcfp** en 2024.

II.2) BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE :

Le résultat de l'exercice **en section de fonctionnement** est positif, soit **+2 768 746 Fcfp** contre **-5 402 959 Fcfp** en 2024. Ce déficit s'explique par **84 636 557 Fcfp** de recettes pour **81 867 811 Fcfp** de dépenses.

En 2025, les dépenses de denrées alimentaires ont été mieux gérés avec la mise en application des menus équilibrés même si les menus ne sont pas très appréciés par les enfants. A savoir qu'à chaque conseil d'école, il est discuté que les parents doivent faire des efforts à la maison.

Le taux de masse salariale reste satisfaisant, à 36 %, bien inférieur à la moyenne communale de **62 %**. En revanche, le taux de couverture des dépenses par la participation des parents reste faible, à **49 %**.

L'augmentation des tarifs, initialement prévue, a été suspendue en raison de la **cherté de la vie pour les familles**. Toutefois, la restauration scolaire étant un **service public administratif (SPA)**, son budget n'a pas l'obligation d'être équilibré par les recettes.

En section d'investissement, le résultat est légèrement augmentation soit **+491 485 Fcfp** contre **+140 161 Fcfp** en 2024, grâce à une contribution du budget principal.

Le résultat global, hors reprise des résultats, est positif soit **+3 260 231 Fcfp** contre **-5 262 798 Fcfp** en 2024. Avec reprise des résultats, il s'établit à **+9 218 305 Fcfp** contre **+5 962 476 Fcfp** en 2024.

II.3) BUDGET ANNEXE DES ORDURES MENAGERES ET DES DECHETS

Cette année, on constate un résultat de l'exercice **en section de fonctionnement**, avec un excédent de **+9 754 208 Fcfp** contre **+13 332 200 Fcfp** en 2024. Ce résultat est principalement dû à la subvention d'équilibre du budget principal.

Le **taux de couverture du service** par les usagers se situe à **environ 43%** par rapport à l'année dernière où il était de 39 %.

Par ailleurs, il n'y a pas eu de vente de sable de verre cette année. Nous comptons sur le prestataire chargé de l'exploration de l'unité de broyage pour faire la promotion et pouvoir vendre cette matière première et ainsi réduire au fur et à mesure les récoltes.

En ce qui concerne la tarification, le conseil municipal a décidé de marquer une pause dans l'augmentation des tarifs en raison du contexte économique difficile et du coût de la vie. Toutefois, une réforme de la tarification s'avère indispensable pour atteindre l'équilibre du budget annexe à très court terme, bien qu'aucune commune en Polynésie n'ait encore réussi à équilibrer son budget annexe.

Le taux de la masse salariale reste satisfaisant, à 50 %.

En section d'investissement, le résultat a atteint **-8 473 251 Fcfp** contre **+6 237 478 Fcfp** en 2024. Ce résultat découle de **88 241 949 Fcfp** de recettes émises pour **96 715 200 Fcfp** de dépenses. En recettes, on note le versement en attente de la subvention pour l'opération « acquisition d'un camion BOM 16m² » de **21 520 590 Fcfp**, la subvention pour l'opération « centre de traitement sur la valorisation des déchets ménagers » de **14 304 000 Fcfp**, la subvention pour l'opération « travaux extension du casier 3 du CET » de **19 904 611 Fcfp**. En dépenses, figurent le paiement des situations des entreprises pour l'opération « travaux de la dalle du site de compostage », le paiement du camion BOM 12m², ainsi que l'acquisition de bacs pour la population.

Le résultat global sans reprise de résultat est négatif, **-8 637 073 Fcfp** contre **+19 569 678 Fcfp** en 2024. Le résultat global avec la reprise de résultat atteint **+27 489 038 Fcfp** contre **+36 216 624 Fcfp** en 2024.

II.4) BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Cette année, le résultat de l'exercice **en section de fonctionnement** progresse de manière significative, atteignant **+46 877 098 Fcfp** contre **+13 305 748 Fcfp** 2024. Ce résultat se traduit par **103 708 727 Fcfp** de recettes émises pour **56 831 629 890 Fcfp** de dépenses.

Parmi les recettes, on note la participation du budget principal à hauteur de **32 872 055 Fcfp**, ainsi qu'une redevance du fermier de **13 649 703 Fcfp** contre **6 810 431 Fcfp** en 2024, une très forte augmentation. En termes de dépenses, le plus gros poste concerne les travaux d'extension de réseaux, permettant le raccordement de nouveaux abonnés au réseau d'assainissement collectif. Il convient aussi d'inclure l'exécution des écritures d'amortissement et les remboursements d'emprunt.

Il est important de souligner que **la masse salariale reste maîtrisée à 17 %**.

Le service d'assainissement collectif est exploité par le biais d'un contrat d'affermage, tandis que le service d'assainissement non collectif a été mis en place depuis le 1er octobre 2019. Ce dernier poursuit ses contrôles obligatoires, et les prestations de vidange sont désormais à la charge des usagers. Toutefois, il est à noter que la possibilité de mettre en place une tarification pour le SPANC n'a pas encore été étendue aux communes de Polynésie française. Avec le soutien de nos parlementaires, un texte est en cours d'élaboration pour remédier à cette situation. En attendant, les prestations de service liées au contrôle et à la vidange des fosses sont réalisées par la société Polynésienne des Eaux, et des visites sont en cours pour les usagers, notamment pour les fosses nécessitant une vidange urgente.

En section d'investissement, on observe un excédent de **-33 760 922 Fcfp** contre **+32 760 226 Fcfp** en 2024. Ce résultat est porté par des recettes de **26 006 045 Fcfp** contre **59 766 967 Fcfp** en dépenses. Ce résultat s'explique par la continuité de la mise à jour des amortissements dans ce budget depuis la mise en place de la M4 en janvier 2025.

Le résultat global, sans reprise de résultat, est positif à **+13 116 176 Fcfp** contre **+46 065 974 Fcfp** en 2024. Avec la reprise de résultat, le solde global s'élève à **+964 114 Fcfp** contre **+1 366 975 Fcfp** en 2024. Ce résultat est donc un signe de redressement important pour le service d'assainissement.

Bien que le **résultat de fonctionnement** et le **résultat global** semblent positifs, l'intervention du budget principal pour équilibrer le service est un point à prendre en compte. Cette **subvention d'équilibre** de 54,2 millions Fcfp signifie que, malgré des résultats positifs dans les comptes annexes, le service d'assainissement ne parvient pas à s'autofinancer complètement.

II.5) BUDGET ANNEXE DE L'EAU INDUSTRIELLE

Cette année, le résultat de l'exercice **en section de fonctionnement** est excédentaire, s'élevant à **+418 880 Fcfp** contre **+721 265 Fcfp** en 2024. Ce résultat se traduit par **6 748 964 Fcfp** de recettes contre **6 330 084 Fcfp** de dépenses.

Il est important de souligner que ce budget **s'autofinance intégralement** grâce au versement de la **surtaxe communale**, dont le montant est supérieur aux besoins du service. Par ailleurs, ce service est exploité dans le cadre d'un **contrat d'affermage**, ce qui limite l'impact financier et administratif pour la commune.

En comparaison avec d'autres communes, tant en Polynésie qu'en métropole, cette situation excédentaire reste **peu fréquente**. Il s'agit donc d'un **exemple de bonne gestion**, qui mérite d'être poursuivi.

Le **taux de masse salariale** est de **0%**, ce qui témoigne d'une gestion externalisée du service.

En section d'investissement, le résultat est déficitaire, soit **-5 546 323 Fcfp** contre **+3 312 410 Fcfp** en 2024. Ce résultat s'explique par **5 186 367 Fcfp de recettes** pour **10 732 690 Fcfp de dépenses**, incluant notamment l'exécution des écritures d'amortissement, l'achat de matériel incendies pour **5 980 720 Fcfp**.

Le **résultat global sans reprise de résultat** est négatif, s'élevant à **-5 127 443Fcfp** contre **+4 033 675 Fcfp** en 2024.

Avec la reprise du résultat des années précédentes, le **résultat global final** atteint **+10 848 063 Fcfp** contre **+15 975 506 Fcfp** en 2024.

III) ORIENTATIONS GENERALES DES BUDGETS DE L'EXERCICE 2026 :

Préambule

L'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), prévoit que « *dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.*

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport mentionné au deuxième alinéa du présent article comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail ».

Ainsi, ce rapport d'orientation budgétaire procède tout d'abord à un rappel du contexte économique au moment de l'élaboration de ce document, puis sera complété par la présentation des premiers éléments du projet de budget 2026.

Les prévisions et les orientations financières proposées pour 2026 seront ensuite détaillées pour le budget principal et les budgets annexes avant de dresser un état de la dette projetée au 31 décembre 2026. Enfin, une information sera donnée sur la structure et l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs permettant ainsi d'ouvrir le débat sur le projet de budget 2026.

III.1) Le contexte de l'élaboration du budget 2025

L'élaboration des orientations budgétaires pour 2025 s'inscrit dans un contexte international, national et local marqué par des dynamiques complexes et des incertitudes significatives. Bien que nous dépendions des subventions et dotations octroyées par l'Etat et le Pays avec le FIP, il est intéressant d'analyser le contexte général économique et politique.

Contexte international et régional

L'élaboration des orientations budgétaires pour 2026 intervient dans un contexte international encore instable. Les prévisions des principales institutions économiques (FMI, OCDE, ONU) confirment une croissance mondiale modérée, autour de 3 %, mais inférieure à la moyenne pré-pandémie. Cette apparente stabilité masque des divergences importantes : les États-Unis conservent une dynamique plus robuste tandis que la zone euro reste freinée par une activité industrielle faible, une inflation persistante et un climat politique incertain.

Les tensions géopolitiques demeurent marquées, en particulier en Indo-Pacifique, région stratégique où s'entrecroisent intérêts américains, chinois et européens. Les politiques monétaires restent prudentes malgré le reflux progressif de l'inflation, maintenant un coût du crédit plus élevé qu'auparavant pour les États, les entreprises et les collectivités.

Un point particulièrement sensible pour notre territoire concerne l'évolution récente des politiques américaines. Depuis 2025, l'administration Trump a renforcé les dispositifs de contrôle aux frontières,

notamment à travers un durcissement du programme ESTA (Exemption de Visa). Les voyageurs doivent désormais fournir davantage d'informations personnelles, subir un contrôle plus strict des données transmises et s'acquitter de frais plus élevés.

Bien que ces mesures visent l'entrée sur le territoire américain et non la sortie des citoyens américains, leurs effets indirects peuvent être ressentis dans l'économie touristique mondiale : un climat international perçu comme plus restrictif, des formalités administratives plus lourdes, un impact possible sur la confiance et le comportement des voyageurs américains.

Pour Bora Bora, ce facteur est déterminant : la clientèle américaine représente la part majoritaire des visiteurs en Polynésie française. Tant que l'économie américaine reste en croissance, la capacité des ménages à voyager demeure solide. En revanche, toute contraction économique ou tout durcissement supplémentaire des politiques migratoires pourrait influencer les décisions de voyage et, par conséquent, les recettes touristiques locales. Dans cette optique, la commune doit maintenir une veille active sur l'évolution des marchés émetteurs et sur leur sensibilité aux flux géopolitiques.

Contexte national

Sur le plan national, les prévisions économiques françaises pour 2026 restent modestes, oscillant entre 0,8 % et 1,2 % selon les sources. Le Haut Conseil des finances publiques a souligné que la trajectoire budgétaire nationale demeure fragile, en raison d'une dette publique élevée et d'une obligation de consolidation des finances pour respecter les engagements européens.

Ces contraintes économiques pèsent indirectement sur les territoires ultramarins malgré leurs dispositifs spécifiques. Les arbitrages budgétaires de l'État — notamment en matière de dotations, de soutien aux collectivités et de financement de la transition énergétique — peuvent influencer les capacités d'action des territoires dépendants partiellement de ces ressources.

Les débats nationaux sur la réforme de la fiscalité locale, les politiques de transition écologique, ainsi que les tensions politiques récurrentes au niveau national contribuent à un environnement incertain, obligeant les collectivités, y compris celles de Polynésie française, à anticiper plusieurs scénarios possibles en matière de transferts financiers.

Les débats autour du projet de loi de finances pour 2026 ont été particulièrement vifs et prolongés, jusqu'au point que le Parlement a dû adopter une loi spéciale de financement pour assurer le fonctionnement de l'État au 1^{er} janvier 2026, en l'absence d'adoption définitive de la loi de finances initiale pour l'année. Cette loi maintient les crédits de l'année précédente dans l'attente de la poursuite des travaux en début 2026. Dans le cadre de l'examen du PLF 2026, l'analyse conduite par la commission des lois du Sénat sur la "mission Outre-mer" met en évidence une baisse significative des crédits publics en faveur des territoires ultramarins (-17,7 % en autorisations d'engagement par rapport à la loi de finances 2025), ce qui a suscité de nombreuses réactions parlementaires.

Face à cette perspective, plusieurs parlementaires ultramarins — dont les députés Moerani Frébault et Nicole Sanquer — ont déposé des amendements visant à supprimer une partie des coupes prévues dans les dispositifs fiscaux et d'aide à l'investissement productif outre-mer, suscitant un débat sur l'équité des mesures budgétaires appliquées aux collectivités d'outre-mer.

Ces interventions ont permis la suppression de certaines réductions de taux de défiscalisation dans le PLF en commission des finances, au moins en première lecture, ce qui a évité une réduction brutale des leviers fiscaux de soutien à l'investissement dans l'ensemble des territoires ultramarins.

En parallèle, lors des débats à l'Assemblée nationale, des parlementaires ultramarins ont attiré l'attention du Gouvernement sur la nécessité d'agir sur les coûts structurels pesant sur les populations ultramarines, notamment sur les prix du transport aérien et de l'accès aux services essentiels, afin d'atténuer l'impact du renchérissement des coûts pour les citoyens d'Outre-mer et de renforcer l'accessibilité des déplacements et de l'insertion économique.

Ces débats témoignent d'une mobilisation des parlementaires polynésiens et ultramarins pour préserver certains mécanismes de soutien et voix des Outre-mer dans la construction du budget national, tout en s'opposant à des coupes budgétaires qu'ils estiment disproportionnées au regard des défis sociaux et économiques particuliers de ces territoires.

Contexte de la région Pacifique Sud

La région Pacifique Sud demeure marquée par des tensions et des recompositions géopolitiques. Les troubles survenus en Nouvelle-Calédonie depuis 2024 ont entraîné une perte de confiance des investisseurs et perturbé des secteurs clés tels que le transport aérien régional. Cette instabilité continue de peser sur l'image générale du Pacifique aux yeux des touristes internationaux.

Parallèlement, l'influence grandissante de la Chine dans la zone — notamment aux îles Cook et dans d'autres États insulaires — amène la France à réaffirmer sa présence stratégique et à ajuster ses priorités de coopération. Ces repositionnements peuvent être porteurs d'opportunités (financements, projets de coopération, investissements), mais également de risques, selon l'orientation des politiques extérieures françaises et leurs priorités budgétaires.

Ces dynamiques influencent indirectement la Polynésie française, et donc Bora Bora, via : la perception de stabilité de la région auprès des visiteurs, l'évolution des vols internationaux et des corridors touristiques, les arbitrages géostratégiques de la France, susceptibles d'impacter l'attention portée à notre territoire.

Contexte local

La Polynésie française bénéficie d'une conjoncture relativement favorable, grâce à un secteur touristique encore dynamique et à des investissements privés soutenus. Les données économiques publiées par l'ISPF et les analyses conjoncturelles de l'IEOM montrent que l'économie polynésienne est restée en expansion en 2025, malgré un coût de la vie élevé et des tensions sectorielles persistantes.

Cependant, plusieurs décisions récentes du Gouvernement de la Polynésie française ont un impact direct sur les communes, en particulier les communes touristiques comme Bora Bora. Le point le plus important est la réforme de la fiscalité touristique, adoptée en décembre 2025 par l'Assemblée de la Polynésie française, comprenant notamment la suppression de la Redevance de Promotion Touristique (RPT) dès 2026, la refonte de la taxe de séjour, ainsi qu'une nouvelle logique de répartition des recettes fiscales entre le Pays et les communes.

Cette réforme, bien qu'ambitieuse, représente un risque budgétaire immédiat pour Bora Bora, qui dépendait fortement de la RPT pour financer ses actions touristiques, ses services aux administrés et ses investissements structurants. Le maire et le conseil municipal ont d'ailleurs exprimé des inquiétudes sur le manque de garanties quant au niveau de recettes compensatoires, ainsi que sur la baisse annoncée du FIP (Fonds Intercommunal de Péréquation) en 2026.

À cela s'ajoute une pression croissante sur les services publics locaux, notamment en raison des besoins croissants en infrastructures scolaires, environnementales et sportives, de la vulnérabilité face aux aléas climatiques et à l'érosion, du hausse du coût de la vie.

En effet, la Polynésie française reste confrontée à un coût de la vie particulièrement élevé, qui continue de peser lourdement sur les ménages. Malgré plusieurs annonces successives en 2024 et 2025, aucune mesure d'envergure n'a permis, à ce jour, d'atténuer durablement le niveau des prix. Les facteurs structurels — insularité, dépendance aux importations, coûts logistiques, faible concurrence dans certains secteurs — demeurent inchangés, et les prix continuent d'évoluer à un niveau largement supérieur à la moyenne nationale.

Dans ce contexte, et face à l'absence de baisse effective du coût de la vie, les communes ont dû intensifier leurs efforts pour ne pas alourdir la charge pesant sur les familles. Concrètement, cela s'est traduit par : le gel volontaire de certaines augmentations tarifaires, l'ajustement le plus modéré possible des services essentiels (restauration scolaire, eau, déchets, transports scolaires), la recherche d'économies internes pour absorber la hausse des dépenses incompressibles.

Ces efforts représentent un engagement financier important pour les collectivités, car leurs propres coûts — énergie, carburants, matériaux, transport, entretien — ont continué à augmenter. Dans une situation où la pression inflationniste est durable, les communes se retrouvent ainsi dans la nécessité de protéger le pouvoir d'achat des familles tout en maintenant la continuité des services publics.

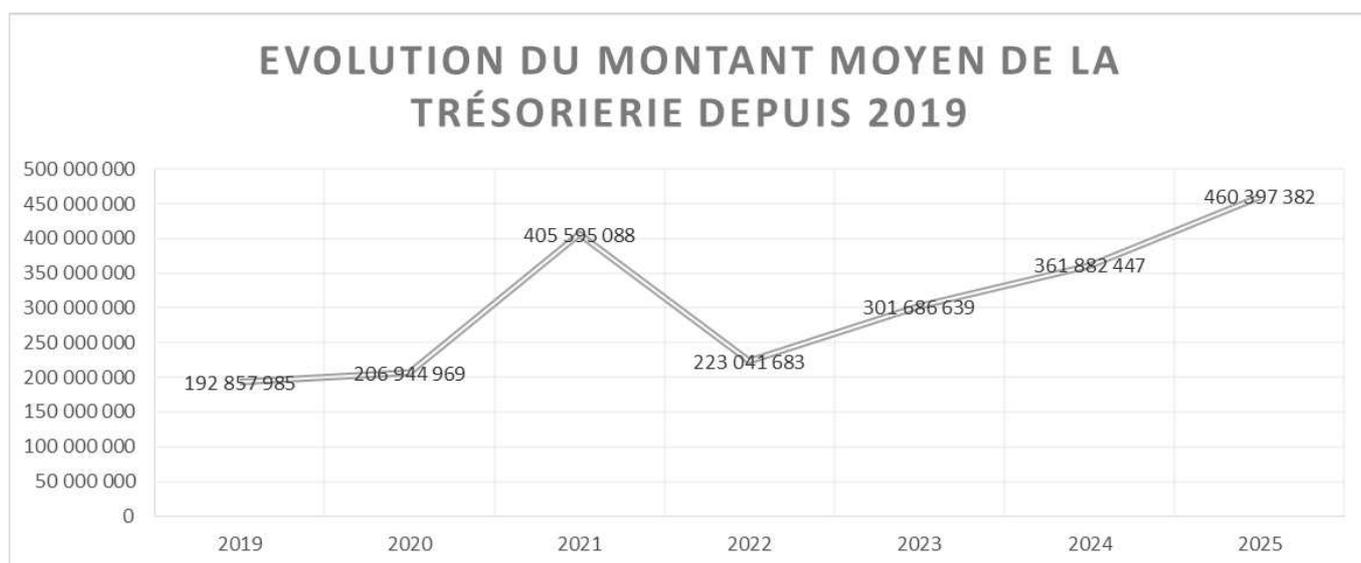
Ces éléments exigent donc pour 2026 une stratégie budgétaire rigoureuse, combinant prudence, anticipation et priorisation des investissements essentiels, tout en tenant compte de l'impact immédiat de la réforme fiscale touristique et de l'incertitude sur l'évolution des transferts financiers.

III.2) Stratégies budgétaires

III.2.1) La situation financière de la commune

1. Une trésorerie satisfaisante

Depuis 2020, la situation de la trésorerie est satisfaisante. La moyenne mensuelle de trésorerie s'élève à **460 397 382 FCP en 2025**, contre **361 882 447 FCP en 2024**, **301 686 639 FCP en 2023** et **223 041 683 FCP en 2022**. Cette année, le montant a atteint une hausse considérable de 100 millions par rapport à l'année dernière soit 27% reflétant une gestion prudente des finances communales.



2. Capacité d'autofinancement et d'endettement

Le niveau de capacité d'autofinancement (CAF) de la commune s'établit à **+176 600 734 XPF** une baisse par rapport à **+260 261 451 XPF en 2024**. Cette situation s'explique par le recours à l'emprunt auprès de l'Agence France Local (AFL) en 2025. Une attention particulière sera portée sur les prochains emprunts (notamment sur le taux, la durée, le délai de différé...) afin de garantir une CAF suffisante pour autofinancer les investissements.



La capacité d'endettement (exprimée en nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette avec la CAF) est estimée à **6 mois** contre **2,13 années** en 2024. Cette hausse suggère une marge de manœuvre plus confortable qu'en 2024, tout en restant sous surveillance. La commune veillera à contenir son niveau d'endettement dans les limites prudentielles.

EVOLUTION ET PROSPECTIVE DE L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE DEPUIS 2020						
Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes réelles hors cessions (775)	1 198 901 447	1 247 574 476	1 361 127 486	1 702 550 364	1 862 023 964	1 913 864 877
Dépenses réelles hors intérêt/ ICNE (66)	1 128 427 095	1 120 074 604	1 233 277 401	1 417 566 595	1 601 762 513	1 737 264 143
CAF Brute (RR-DR) ou épargne brut	70 474 352	127 499 872	127 850 085	284 983 769	260 261 451	176 600 734
(-) Annuité en capital d'emprunt (cpté 16)	50 899 400	56 666 277	51 782 801	70 832 640	76 230 780	82 054 863
(-) Annuité en intérêt d'emprunt (cpté 66111)	1 594 397	1 223 401	915 984	8 306 798	18 161 563	24 966 572
(+) Produits de cessions (775)	0	120 915 000	0	20 000	2 120 000	1 610 000
CAF Nette (CAF Brute - les Annuités + cessions)	17 980 555	190 525 194	75 151 300	205 864 331	167 989 108	71 189 299
CAPACITE D'ENDETTEMENT EN ANNEE CAF nette/ (capital+intérêt)	0,34	3,29	1,43	2,60	1,78	0,67

3. Un encours de dette maîtrisé

Concernant le **budget principal**, le tableau suivant détaille la durée de vie résiduelle et le capital restant dû :

BUDGET PRINCIPAL

Date	Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
31/12/2025	516 398 705 FCFP	2,09%	14 ans	8 ans
31/12/2026 (Prévisionnel)	490 943 425 FCFP	2,78%	14 ans	9,5 ans

- Au 31 décembre 2025, la commune devrait encore rembourser 516 millions FCP de capital sur le budget principal, avec un taux moyen d'environ 2,09 %.
- La durée de vie résiduelle de la dette est estimée à 14 ans, mais la durée de vie moyenne est de 8 ans, traduisant un amortissement progressif.
- En 2026, le capital restant dû a diminué à 491 millions FCP, avec un taux moyen de 2,78 % et une durée de vie moyenne de 9,5 ans. Un nouvel emprunt a été contracté en cours d'année 2025 pour le projet d'un pôle Quintessence à Vaitape pour un montant de 350 759 308 Fcfp.

La gestion de l'endettement reste raisonnable, malgré le recours à de nouveaux emprunts pour financer les projets d'investissement.

BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES ET DECHETS

Date	Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
31/12/2025	54 281 302 FCFP	3,62%	13 ans	13 ans
31/12/2026 (Prévisionnel)	50 750 017 FCFP	3,62%	12 ans	12 ans

Le taux d'intérêt reste stable à 3,62 %. Cette stabilité facilite la prévisibilité des charges financières liées au service de la dette.

La durée de vie résiduelle reste à 13 ans en 2025 et à 12 ans en 2026, suggérant une structure d'amortissement qui maintient une échéance finale similaire, malgré le remboursement effectué.

La durée de vie moyenne, qui passe de 13 à 12 ans, reflète le fait que le principal diminue et que l'emprunt s'approche de sa maturité.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Date	Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
31/12/2025	79 986 874 FCFP	3,62%	13 ans	13 ans
31/12/2026 (Prévisionnel)	72 509 625 FCFP	3,62%	12 ans	12 ans

Comme pour les ordures ménagères, le taux d'intérêt demeure à 3.62% reflétant une cohérence dans les conditions d'emprunt. La durée de vie résiduelle et moyenne suit la même évolution que les ordures ménagères.

III.2.2) Évolution des recettes et dépenses de fonctionnement**III.2.2.1 Les dotations du FIP et de l'Etat :**

Bien que l'actualité des trois derniers mois laisse transparaître une baisse du FIP, notamment pour les communes, les chiffres officiels n'ont pas été communiqués pour l'année 2026. La communication de ces derniers est ainsi prévue à la prochaine réunion du conseil municipal.

Pour rappel, en 2025, les dotations non affectées (DNAF et DNAI) seront de 694 586 062 XPF dont 583 452 292XPF de DNAF et 111 133 770 XPF de DNAI, soit + 5.72% donc + 31 millions XPF en DNAF et + 6 millions XPF en investissement.

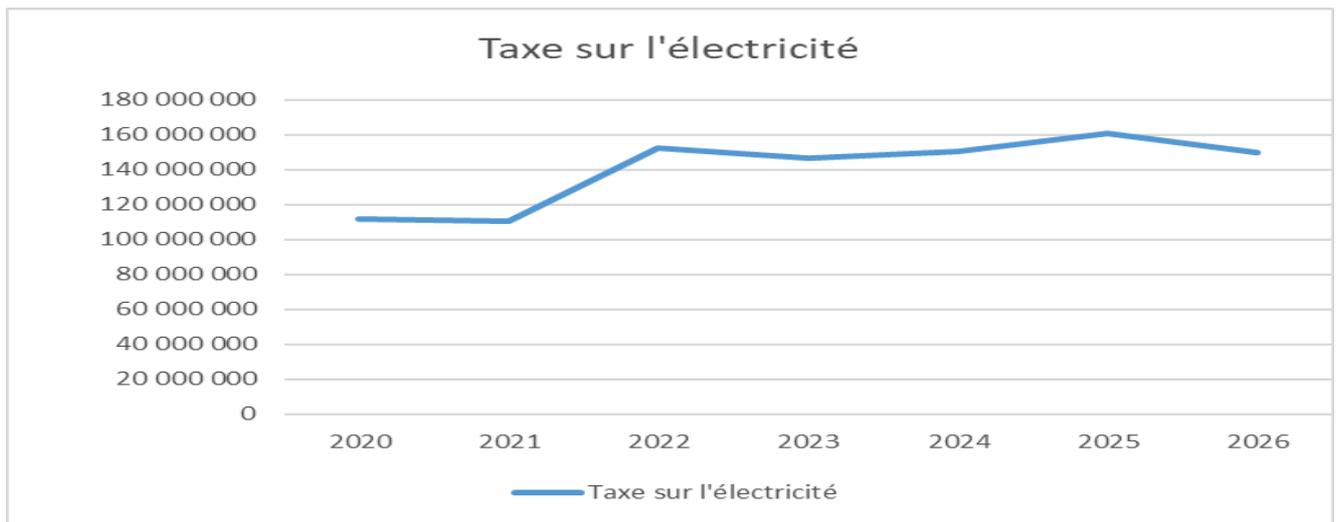
La DGF était reconduite ainsi que la DACOM et le FPIC, soit respectivement : 194 836 158XPF, 112 405 967XPF et 36 208 831XPF. La dotation des titres sécurisées (passeport/CNI) sera reconduite pour 1 632 458XPF.

En prévision, le montant total prévisionnel des dotations FIP et Etat en 2025 était de 1 039 669 476 XPF.

III.2.2.2 Nos recettes propres :

Nous allons aborder les recettes propres les plus significatives.

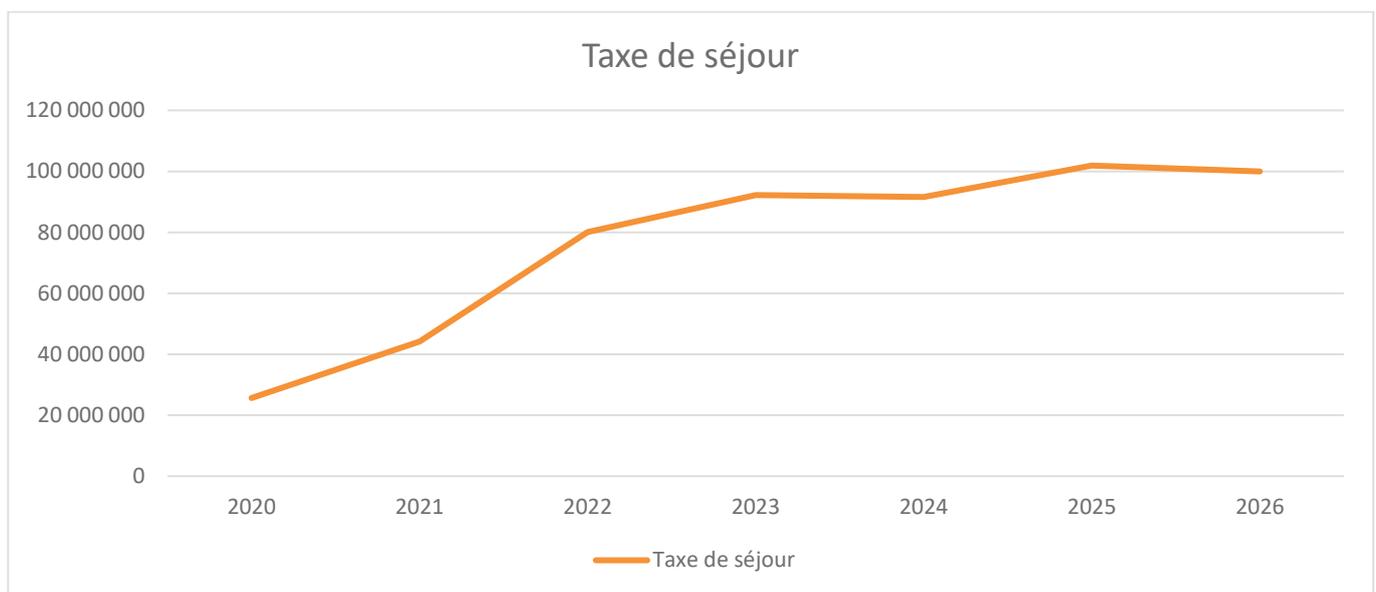
1. Au budget général :



La taxe sur l'électricité s'est stabilisée autour d'une moyenne de **150 millions FCP** ces trois dernières années.

Toutefois, certains établissements hôteliers prévoient des **travaux de rénovation** en 2026, impliquant des périodes de fermeture temporaire.

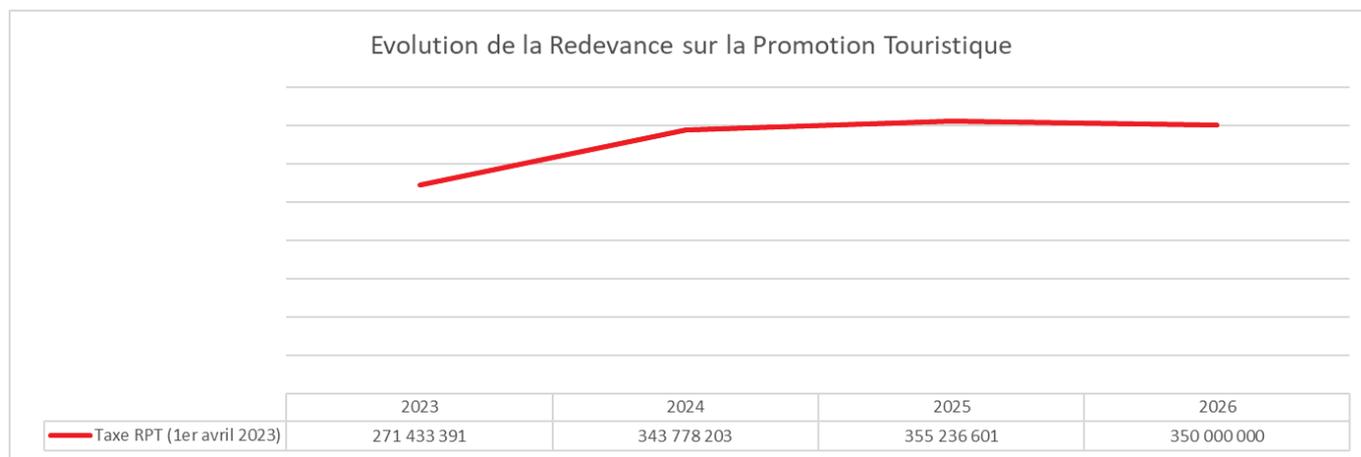
Par prudence, il est donc préférable de maintenir **une estimation stable** du produit de cette taxe pour 2026, en reconduisant le même montant que l'année précédente.



La taxe de séjour s'est stabilisée autour d'une **moyenne de 73 millions FCP** ces dernières années. En 2025, les recettes ont atteint **près de 101 millions FCP**, témoignant d'une dynamique positive.

Pour 2026, le **calendrier prévisionnel des escales de croisiéristes** indique une **hausse significative de la fréquentation**, ce qui permet d'anticiper une augmentation des recettes. Une **prévision de 93,5 millions FCP** de taxe de séjour semble prudente aux vues de la fermeture de 2 hôtels pour l'un toute l'année et pour l'autre sur le 1^{er} trimestre 2026.

À noter que **2019 reste l'année de référence**, avec un **record dépassant les 100 millions FCP**, atteignant **102 millions FCP**. Cet objectif a été atteint en 2025.



Cette **redevance pour la promotion touristique (RPT)**, mise en place en **avril 2023**, a été collectée sur une année pleine pour la première fois en **2024**. Son principal avantage est qu'elle est **calculée sur la base du chiffre d'affaires**, ce qui permet une meilleure corrélation avec l'activité économique locale.

À Bora Bora, où **90 % des établissements sont des hôtels 4 et 5 étoiles**, cette redevance constitue une source de financement stable et significative.

Le **montant total des recettes propres pour 2025 s'élève à 888 184 199 XPF, soit 49% des recettes du budget principal.**

2. Concernant les budgets annexes :

• **Restauration scolaire** : Sur la période **2020-2026**, les recettes ont connu une **légère progression de 10 %**. Aucune augmentation n'est prévue pour **2026**, afin de **préserver le pouvoir d'achat des familles face à la hausse du coût de la vie.**

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
7067	REPAS CANTINE	18 997 200	19 495 000	21 997 500	21 419 100	20 925 000	21 442 500	21 000 000
	Cumul	18 997 200	19 495 000	21 997 500	21 419 100	20 925 000	21 442 500	21 000 000

• **Ordures ménagères et déchets** : Sur la période **2020-2026**, les recettes ont connu une **légère progression de 10 %**. Aucune augmentation n'a été prévue en **2025 et sera de même pour 2026**, afin de **préserver le pouvoir d'achat des usagers face à la hausse du coût de la vie.**

Néanmoins, une **réforme de la grille tarifaire** sera préparée pour les **usagers non domestiques**, en particulier les **établissements touristiques**. Cette réforme visera à **mieux répartir les coûts de traitement selon le type de déchets** et à **rendre le service plus attractif** en diversifiant les prestations proposées.

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
70611	Ordures ménagères	95 561 904	91 370 173	91 234 362	102 680 286	106 655 511	112 643 298	111 000 000
70612	CET	3 616 669	5 701 339	15 477 367	18 131 397	13 355 688	18 984 675	15 000 000
7018	Compost	1 519 000	1 418 500	1 918 264	1 970 450	1 890 050	1 299 477	1 000 000
	Cumul	100 697 573	98 490 012	108 629 993	122 782 133	121 901 249	132 927 450	127 000 000

• **Assainissement** : Sur la période **2020-2026**, la surtaxe communale a connu une **forte progression en 2022**, portée par la reprise de l'activité touristique. Toutefois, une **baisse significative a été observée en 2024**, due aux remises fuite effectuées par le fermier.

En 2025, une forte augmentation est dû à une forte consommation des usagers et à la revalorisation du prix suite au nouveau contrat d'affermage signé en juin 2025. Le montant de 2025 sera reconduit pour 2026.

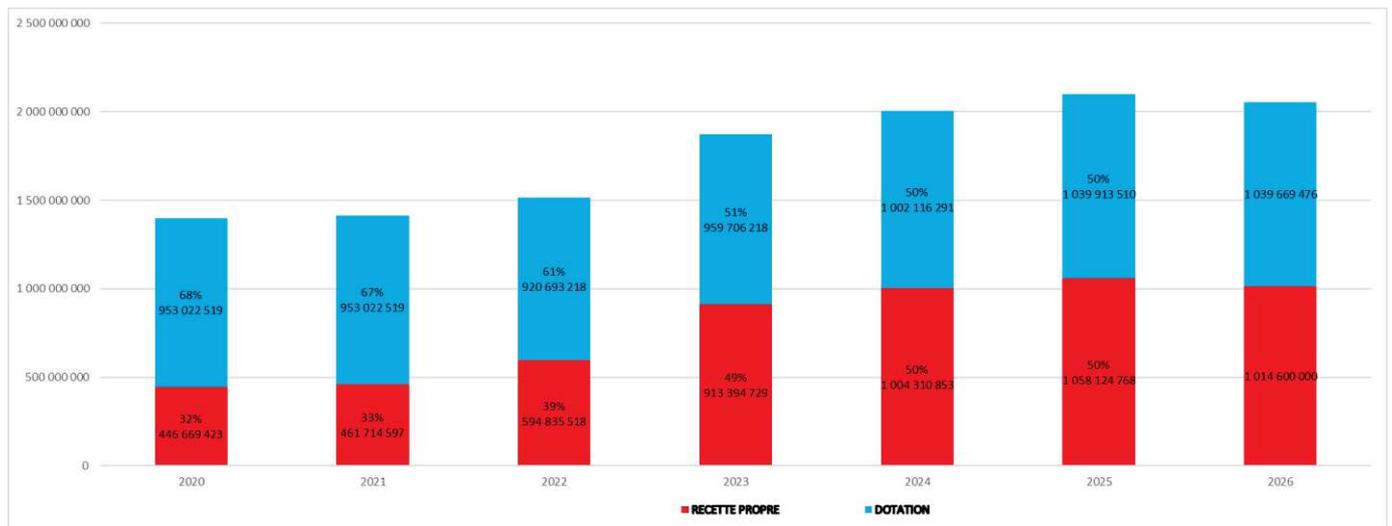
		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
7067	TAXE ASSAINISSEMENT	7 018 126	7 211 275	9 575 299	9 504 184	6 810 431	13 649 703	13 000 000
Cumul		7 018 126	7 211 275	9 575 299	9 504 184	6 810 431	13 649 703	13 000 000

• **Eau industrielle** : Sur la période **2020-2026**, la surtaxe communale a connu une **forte progression en 2023**, portée par la reprise de l'activité touristique. Toutefois, une **baisse significative a été observée en 2024**, due au taux de 5% appliquée depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle DSP, le 1^{er} avril 2024. Malgré cette diminution, nous prévoyons de **maintenir un niveau de recettes comparable à celui de 2022**.

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
7067	TAXE EAU INDUSTRIELLE	2 116 737	1 513 873	1 998 661	2 466 456	1 568 741	1 996 994	1 900 000
Cumul		2 116 737	1 513 873	1 998 661	2 466 456	1 568 741	1 996 994	1 900 000

3. Une amélioration significative de l'autonomie financière de la commune :

L'autonomie financière de Bora Bora s'améliore progressivement, bien que l'économie reste majoritairement dépendante du tourisme, qui représente 80% de l'activité. Nous avons pu observer que, durant les différentes crises que nous avons traversées, le secteur du luxe est le seul à n'avoir pas connu de récession. Cette réalité confirme que la stratégie engagée depuis plus de 30 ans, centrée sur le tourisme de luxe et privilégiant la qualité à la quantité, nous donne de plus en plus raison. Pour conserver notre positionnement compétitif sur le marché international, il est crucial de maintenir nos efforts en matière de développement durable, notamment en visant une destination 100% décarbonée et une mobilité 100% verte et sécurisée. La Polynésie française se distingue également par sa sécurité et son accueil chaleureux, offrant ainsi une expérience incomparable aux visiteurs. Toutefois, il demeure essentiel de rester vigilant face aux événements extérieurs (crises sanitaires, économiques, géopolitiques) qui pourraient affecter ce secteur clé de notre économie.



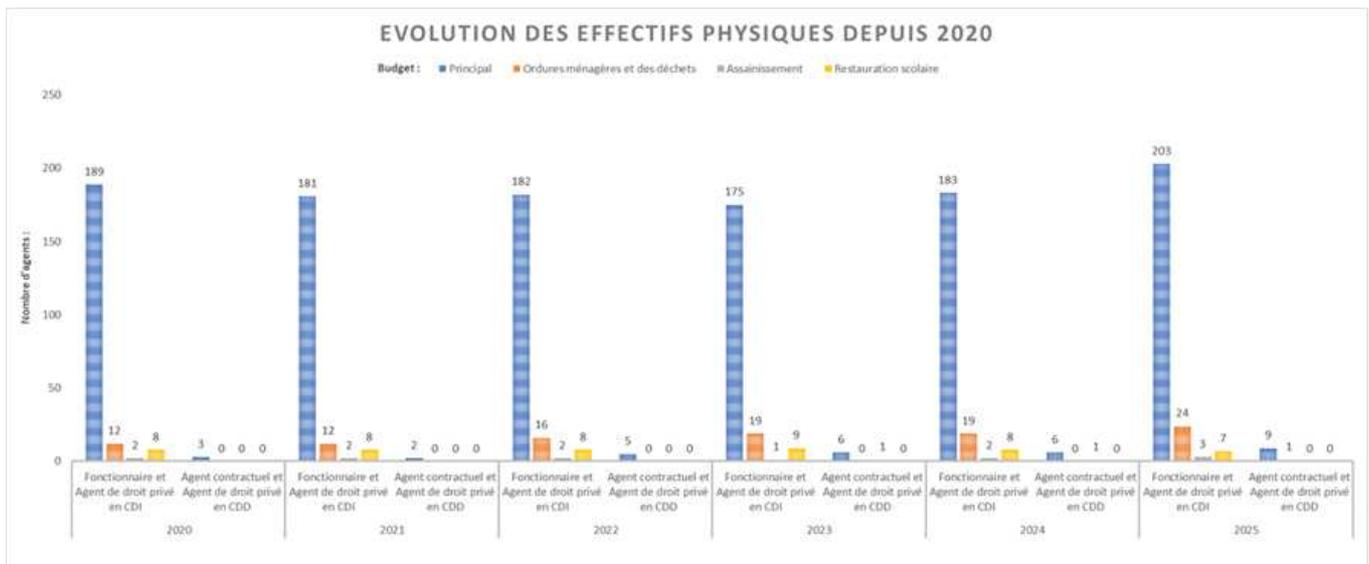
III.3) Maîtrise des dépenses de fonctionnement des budgets

La commune continuera de mettre en place une gestion rigoureuse et raisonnée des dépenses publiques :

- Les dépenses courantes seront reconduites, et certaines réévaluées en fonction des besoins ou des augmentations des coûts des prestations de services, telles que le gardiennage, la propreté, etc.
- En matière de recrutement, la priorité sera donnée aux cadres (A et B), tout en favorisant, dans la mesure du possible, la montée en compétence des agents en interne. En matière de sécurité civile et publique, il sera essentiel de renforcer nos équipes de terrain pour assurer la continuité du service public. Le recrutement se fera en fonction des besoins de ce service, ou pour anticiper une croissance des activités municipales.
- Le soutien aux associations locales, partenaires essentiels de l'action publique, sera poursuivi. Nous continuerons à soutenir des structures telles que la fédération des 24 quartiers (TE MAU AROA), l'association HEIVA I BORA BORA pour la préservation de notre culture, l'association du Comité du tourisme de Bora Bora pour la promotion de l'île, l'association IA VAI MA NOA BORA BORA pour la protection de l'environnement, l'association TE FARE HIRO'A NO VAVAU pour la promotion de notre culture, l'association BORA BORA ANIMARA pour la lutte contre la surpopulation canine, ainsi que les associations sportives et de jeunesse pour prévenir l'oisiveté et la consommation de drogue. Ces associations sont des relais indispensables de l'action publique. En effet, Bora Bora est l'une des communes les plus dynamiques en matière de soutien aux associations, une dynamique reconnue par la CTC dès 2016.
- Une politique de provisions pour créances irrécouvrables est en place, avec un fonds de 46 millions FCP pour le budget principal, ainsi que des réserves spécifiques pour les budgets annexes. Nous attendons les chiffres du payeur afin de provisionner les créances irrécouvrables pour l'année 2026.

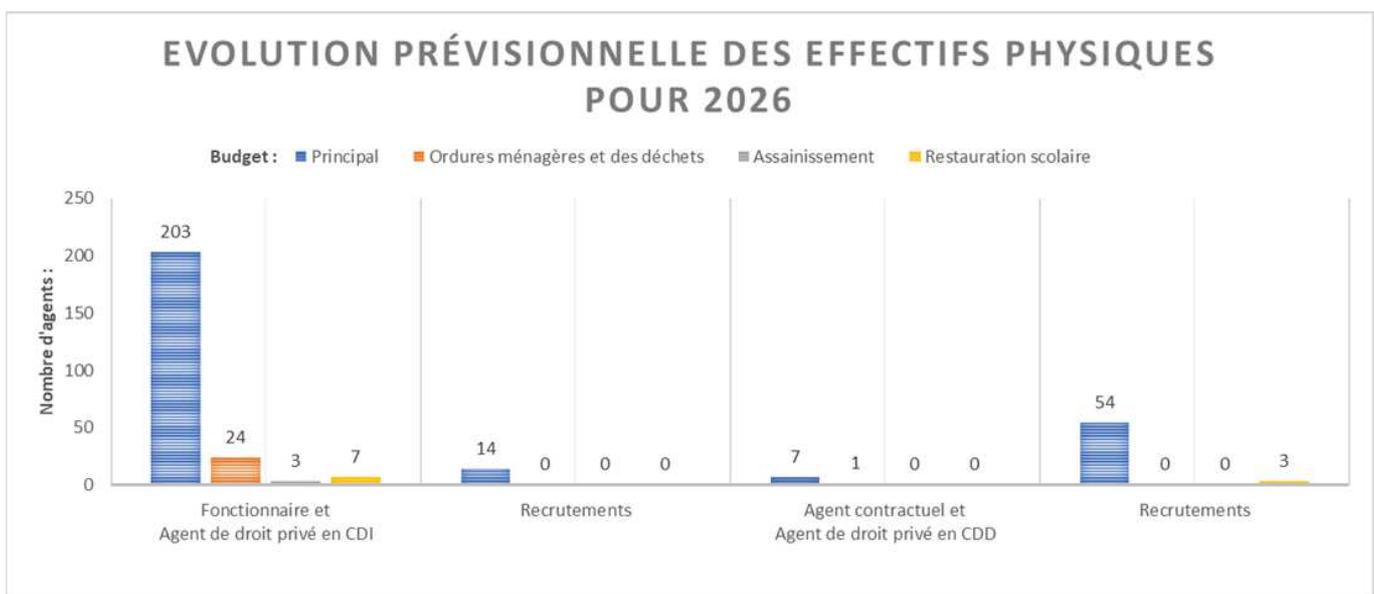
III.3.1) La structure des effectifs et le temps de travail

Au 31 décembre 2025, la commune compte un total de 247 employés, dont 9 agents contractuels.



Nous prévoyons 21 recrutements sur des postes permanents en 2026 dont :

- 1 adjoint au chef de corps (BP)
- 4 SPP au grade de caporal (BP)
- 8 SPP au grade de sapeur (BP)
- 3 APM au grade de gardien (BP)
- 1 secrétaire administrative (BP)
- 1 capitaine BC 200 (BP)
- 1 agent de compostage (budget annexe OMD)
- 1 agent de collecte (budget annexe OMD)
- 2 cuisiniers et 1 agent d'économat (postes CDD créés dans le budget RS)
- 54 agents saisonniers (HEIVA) : 10 agents de propreté – 4 agents de logistique – 4 manœuvres – 36 agents de prévention et de médiation (BP).



Ci-après la durée effective du travail dans la commune par budget :

BUDGET PRINCIPAL		
TEMPS DE TRAVAIL		
Type de temps	Nbre agents	12 mois (en heures)
75,25 h	9	8 127
87 h	1	1 044
137,75 h	12	19 836
135,2 h	1	1 622
169 h	160	324 480
TOTAL	183	355 109

BP SAISONNIERS		
TEMPS DE TRAVAIL		
Type de temps	Nbre agents	1 mois (en heures)
169	53	8 957

RESTAURATION SCOLAIRE		
TEMPS DE TRAVAIL		
Type de temps	Nbre agents	12 mois (en heures)
169	8	16 224

ORDURES MENAGERES		
TEMPS DE TRAVAIL		
Type de temps	Nbre agents	12 mois (en heures)
169	19	38 532

ASSAINISSEMENT		
TEMPS DE TRAVAIL		
Type de temps	Nbre agents	12 mois (en heures)
169	3	6 084

Si l'on additionne l'ensemble des postes, la durée totale effective du temps de travail s'élève à 572 626 heures.

III.3.2) La rémunération du personnel :

Avec les projets de recrutement, la masse salariale représenterait environ 45 % au BG, 33 % au BRS, 49 % au BOM, 15 % au BEU, et 0 % au BEI en 2026.

BG	2021	2022	2023	2024	2025	2026 (prévisionnel)
Traitement de base	453 556 882 XPF	475 307 145 XPF	485 339 919 XPF	510 633 521 XPF	552 730 130 XPF	635 639 650 XPF
Heures supplémentaires	7 076 151 XPF	8 409 356 XPF	8 424 391 XPF	7 701 100 XPF	9 500 101 XPF	10 925 116 XPF
Régime indemnitaire	24 618 550 XPF	24 784 838 XPF	24 087 445 XPF	28 958 749 XPF	32 129 442 XPF	36 948 858 XPF
Avantages en nature	- XPF					
Autres indemnités	- XPF	941 299 XPF	989 100 XPF	1 218 787 XPF	2 230 496 XPF	1 239 774 XPF
Charge de personnel (brut)	485 251 583 XPF	509 442 638 XPF	518 840 855 XPF	548 512 157 XPF	596 590 169 XPF	684 753 398 XPF

RS	2021	2022	2023	2024	2025	2026 (prévisionnel)
Traitement de base	13 318 520 XPF	13 700 639 XPF	16 646 950 XPF	20 717 366 XPF	20 435 569 XPF	21 661 703 XPF
Heures supplémentaires	- XPF					
Régime indemnitaire	480 000 XPF					
Avantages en nature	- XPF					
Autres indemnités	- XPF					
Charge de personnel (brut)	13 798 520 XPF	14 180 639 XPF	17 126 950 XPF	21 197 366 XPF	20 915 569 XPF	22 959 126 XPF

OM	2021	2022	2023	2024	2025	2026 (prévisionnel)
Traitement de base	22 278 369 XPF	25 093 785 XPF	33 934 568 XPF	40 752 997 XPF	50 208 192 XPF	51 212 356 XPF
Heures supplémentaires	- XPF					
Régime indemnitaire	- XPF					
Avantages en nature	- XPF					
Autres indemnités	2 140 142 XPF	2 433 444 XPF	3 026 293 XPF	3 508 010 XPF	4 152 379 XPF	4 235 427 XPF
Charge de personnel (brut)	24 418 511 XPF	27 527 229 XPF	36 960 861 XPF	44 261 007 XPF	54 360 571 XPF	55 447 782 XPF

AS	2021	2022	2023	2024	2025	2026 (prévisionnel)
Traitement de base	3 775 200 XPF	3 827 158 XPF	2 875 965 XPF	6 186 204 XPF	6 234 516 XPF	6 234 516 XPF
Heures supplémentaires	- XPF					
Régime indemnitaire	- XPF					
Avantages en nature	- XPF					
Autres indemnités	392 392 XPF	434 820 XPF	269 946 XPF	596 152 XPF	641 269 XPF	656 124 XPF
Charge de personnel (brut)	4 167 592 XPF	4 261 978 XPF	3 145 911 XPF	6 782 356 XPF	6 876 007 XPF	6 890 640 XPF

III.4) Stratégie budgétaire pour 2026III.4.1) Poursuite des projets en cours

L'année 2026 s'inscrit dans une logique de continuité. Elle vise à consolider les projets engagés en 2025 afin d'en garantir la bonne exécution et de permettre à la population de bénéficier pleinement des améliorations annoncées. Les investissements de cette année se concentrent exclusivement sur les actions déjà décidées, essentielles au quotidien des habitants à savoir principalement :

- La poursuite de l'éclairage public des servitudes
- La poursuite du bétonnage des servitudes
- Les grands projets environnementaux.

Il y a notamment **la sécurisation de la ressource en eau du Projet Tevairoa**, avec pour objectif de garantir une eau potable fiable et durable pour les familles. Les travaux lancés en 2025 se poursuivent en 2026 avec la finalisation des réseaux, les contrôles sanitaires et la mise en service progressive. Ce projet répond à un besoin vital : assurer un approvisionnement stable malgré les épisodes de sécheresse et la croissance démographique. La lentille d'eau issue du motu Tevairoa, une ressource alternative qui permettra de fournir de l'eau potable de manière durable. Nous avons d'ores et déjà l'accord de financement du FIP à hauteur de 80% pour financer les **557 millions de francs** de travaux qui débuteront en juillet. Ce projet s'inscrit dans une démarche visant à sécuriser l'approvisionnement en eau tout en limitant l'empreinte écologique.

En parallèle de ce projet, la commune souhaite poursuivre **le projet de viabilisation des motu**. A Tevairoa par exemple, le chemin d'accès au drain depuis la mer permettra de désenclaver les propriétés situées au centre et d'aménager un débarcadère pour toutes les familles de l'îlot. Par la suite, des études seront lancées en concertation avec propriétaires et copropriétaires pour réaliser une route circulaire afin de rendre plus accessibles les services d'eau, d'électricité et de télécommunication pour les habitations sur place et à venir. Un autre projet de la même nature est également à l'étude pour les motu situés à l'Ouest, au départ du motu de l'aéroport jusqu'au motu Tevairoa.

La transition énergétique est aussi un chantier majeur qui n'a pas commencé en 2025, mais bien plus tôt, avec la pose progressive de panneaux solaires sur l'île et l'installation, fin 2025, de la batterie industrielle de stockage (BESS). En 2026, l'enjeu n'est pas d'ajouter de nouvelles installations massives, mais de consolider ce qui est déjà en place : optimiser le fonctionnement du BESS, améliorer l'intégration des panneaux solaires dans le réseau, préparer les évolutions liées aux projets SWEET 1 et SWEET 2. Pour rappel, l'objectif est ici de réduire la dépendance au diesel et stabiliser le coût de l'électricité. Ces efforts permettront de stabiliser l'approvisionnement électrique, d'absorber les variations de production solaire et, in fine, de limiter les risques de coupure et les hausses tarifaires pour les foyers.

III.4.2) Projets pour 2026 : Vers une île « INNOVANTE » et conviviale

Les études poursuivies en 2026 sont destinées à préparer des investissements majeurs pour les prochaines années. Leur but est de clarifier les besoins, les coûts, les financements et les usages pour garantir que chaque projet bénéficie réellement à la population.

Reconstruction de l'école de Anau : En investissement, la commune a inscrit une enveloppe de **cinq millions de francs** au budget afin de financer l'étude de faisabilité nécessaire à la reconstruction de l'école d'Anau. L'année 2026 permettra de poursuivre cette étude indispensable pour déterminer de manière précise l'implantation définitive du futur établissement côté montagne, de définir le dimensionnement des bâtiments et d'imaginer l'aménagement du côté mer en un espace public au service des familles. Ce projet représente un investissement éducatif majeur, pensé pour répondre durablement aux besoins des élèves, du corps enseignant et des habitants. Les montants définitifs ne seront engagés qu'une fois l'étude consolidée et le projet techniquement validé.

Complexe sportif de Namaha : Le complexe sportif de Namaha fait également l'objet d'une préparation approfondie. L'an dernier, une enveloppe de **deux millions de francs** a été dédiée à l'étude d'esquisse, permettant de définir les contours du futur équipement. En 2026, cette étude se poursuivra afin d'identifier précisément les besoins des écoles, des associations sportives et des familles, et d'en déduire l'organisation interne, les surfaces, les équipements nécessaires et le budget prévisionnel.

Ce futur complexe doit devenir un véritable centre de cohésion sociale au cœur de Nunue et un lieu d'activité physique moderne, sûr et accessible à tous. L'enveloppe de l'étude complémentaire reste à chiffrer.

Pour une gestion optimale des bâtiments communaux : Renforcement des infrastructures

La commune prévoit d'améliorer ses services en étendant **la couverture de l'atelier Haamaire**, en agrandissant le chenil et en acquérant des chapiteaux pour renforcer l'équipe logistique. Ces mesures permettront une meilleure organisation et une gestion plus efficace des infrastructures municipales. Le montant de la réalisation de l'extension pour ces projets sera inscrit au BG, soit de **10 millions de francs** de travaux en régie.

Le projet d'extension de l'atelier de Povai pourra être poursuivi en 2026, suite à la publication de l'arrêté n°2691 CM du 30 décembre 2025 modifiant l'affectation du foncier au profit de la commune de Bora Bora. Pour rappel, le montant de l'opération approuvé par le conseil municipal était de **170 millions de francs**. Aujourd'hui, l'architecte relance le permis de construire.

Aussi, le montant d'une étude d'aménagement et de reprise des **travaux du Domaine Maaiava** sera inscrit au BG. Préalablement, il convient de lancer les études connexes (étude de sol, de sécurité puis d'esquisse). A été inscrite une enveloppe globale de **5 millions de francs** au BG, qui a permis de financer déjà l'an dernier les levés topo et qui permettra de commander l'étude AVP de 847 500 francs.

La toiture du bâtiment de la cuisine centrale sera rénovée en 2026 pour répondre aux problèmes d'étanchéité. **6 millions de francs** sont prévus pour l'opération.

Afin de désenclaver les zones situées au sud-est de l'île, notamment en matière de télécommunication, la commune envisage d'investir dans **l'équipement de deux pylônes haubanés** de 18 mètres. Un premier sera implanté sur le col de Povai et un second au-dessus du chenil situé à Anau. Ce dispositif permettra d'étendre la couverture VHF, et ainsi améliorer les communications en matière de service de sécurité : police municipale, pompier et secours en mer. Un prêt à l'AFL sera sollicité pour un montant de **25 millions de francs**.

Vers une gestion moderne et durable des déchets

Extension du centre d'enfouissement technique : Le projet prévoit l'extension du centre d'enfouissement technique avec la **création d'un casier de catégorie 3**. Une étude ICPE a été lancée pour augmenter le volume d'enfouissement, optimisant ainsi la gestion des déchets. Les travaux prévus cette année, seront financés par le FIP à hauteur de 50% sur un montant total de **40 millions de francs inscrits au BAOM**.

Suite à la réalisation de la dalle en béton en 2025, **les travaux de rénovation de la station de compostage** se poursuivront par la construction de sanitaires d'un montant de **22 millions de francs**.

A Haamaire, **le site réservé au tri des déchets recyclables sera amélioré** : réfection de la dalle pour le dépôt des déchets, améliorant aussi les conditions de travail des agents, extension de toiture, aménagement de tables de tri. Une enveloppe de **10 millions de francs** au BAOM sera consacrée en 2026.

Ressourcerie – centre de tri et de recyclerie : La modernisation de la gestion des déchets constitue un enjeu central pour la qualité de vie sur l'île. La commune a inscrit dix millions de francs pour engager l'avant-projet détaillé de la future déchèterie, comprenant un centre de tri, une recyclerie, des points de collecte spécialisés et un traitement adapté des flux. En 2026, les études permettront d'affiner l'organisation du site, de définir la capacité de traitement, de préciser les équipements techniques et de calibrer les besoins en personnel et en infrastructures. Ce travail préparatoire est indispensable pour accéder aux financements extérieurs et pour garantir que la déchèterie répondra réellement aux attentes de la population et aux exigences environnementales. Un montant de **10 millions de francs** sera inscrit au BAOM.

Unité de production d'hydrogène vert : Enfin, l'étude PRO-DCE de l'unité de production d'hydrogène vert se poursuit grâce à une enveloppe de dix-huit millions de francs financée à quatre-vingts pour cent par le FIP. L'année 2026 permettra de finaliser la conception technique de cette installation et de préciser les modalités de son intégration sur le site du CET. Ce projet est encore en phase d'étude, mais il représente une perspective ambitieuse pour la commune, puisqu'il pourrait ouvrir la voie à une mobilité maritime propre et à une réduction à long terme des coûts énergétiques liés aux services techniques. Les travaux ne seront envisagés qu'une fois que les études auront confirmé sa faisabilité technique, financière et environnementale.

Aménagement urbain du Grand Vaitape : Le projet du Grand Vaitape ambitionne de réaménager la centralité de l'île pour en faire un lieu de partage et de rencontre entre visiteurs et habitants, intégrant culture, jeunesse et loisirs. Les études engagées en 2025 se prolongent pour aboutir à un schéma cohérent de requalification du centre-ville. Cette réflexion permettra d'améliorer la circulation, la sécurité piétonne et l'accessibilité des services tout en créant un espace plus agréable et convivial pour les résidents et les visiteurs. Le montant exact du marché d'assistance à la réalisation des études remporté par le groupement Quintessential s'élève à **348 millions de francs**.

Ce grand projet donne ainsi le top départ pour le lancement des études pour le déménagement de la mairie, de la brigade municipale, de la brigade cynophile et du fare Artisanat. Une enveloppe de **dix millions de francs** sera consacrée aux études préliminaires (esquisses, phase APC, tranche conditionnelle et tranche ferme) au budget 2026. La surface du terrain exploitable a été estimée à 3 028 m² pour une construction de locaux estimée à 2 043m² (en prenant en compte le prospect).

L'école, l'eau, l'énergie, les déchets, le cadre de vie : ces priorités ne sont pas des lignes budgétaires, ce sont des réalités quotidiennes. 2026 sera l'année où les contraintes deviennent des opportunités. Dans un contexte difficile, la commune fait le choix du courage et de la méthode : protéger la population, moderniser les infrastructures et défendre une autonomie financière dans un développement équilibré.

Merci à tous pour votre confiance.